

BILAN ANNUEL 2025

Tribunal administratif de Grenoble



Cathy SCHMERBER
Présidente du tribunal
administratif de Grenoble

L'année 2025 s'est à nouveau illustrée par une hausse massive du nombre d'affaires enregistrées, qui représente la plus forte croissance de métropole avec 13 615 recours déposés devant la juridiction (10 000 en 2024, soit + 36 %). Le contentieux du droit des étrangers représente toujours une part significative de l'activité contentieuse du tribunal : il concerne 30 % des affaires enregistrées et plus de 70 % des procédures d'urgence. Le nombre de dossiers liés à la fiscalité, la police administrative, la fonction publique ou encore aux aides sociales augmente également. Seuls les litiges en matière d'urbanisme marquent le pas en cette année préélectorale.



Le délai moyen de jugement a diminué pour passer sous la barre des 10 mois et la juridiction a traité 25 % d'affaires de plus qu'en 2024. Ce résultat a été rendu possible au prix d'un effort collectif et d'un engagement sans faille de l'ensemble de la communauté juridictionnelle : magistrates, magistrats, personnels de greffe et aides à la décision.



Effectifs de la juridiction :

82

personnes dont :

34

magistrates
et magistrats

48

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

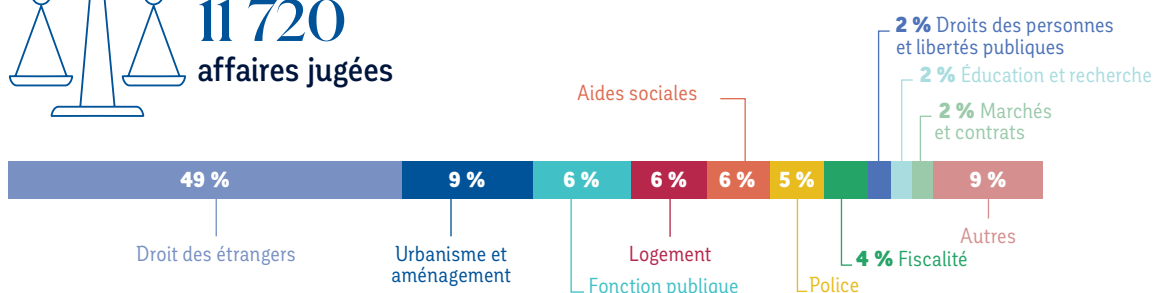
Par ses décisions le tribunal est au cœur des préoccupations des justiciables et des enjeux d'un territoire dynamique et diversifié. Le tribunal s'est ainsi récemment prononcé sur plusieurs affaires concernant notamment l'abattage de bouquetins dans le massif du Bargy, la mise en place de nouvelles autorisations spéciales d'absence (« congés paternité et d'accueil », « 2^e parent », « santé menstruelle » et « interruption de grossesse ») pour les agents de la ville de Grenoble et de la Métropole, le démantèlement du télésiège de la Sambuy, le projet de référendum local à Talloires-Montmin sur l'implantation d'une gendarmerie, l'usage du logiciel « Briefcam » d'analyse algorithmique des images de vidéosurveillance à Moirans, ou encore les habitations en meublés touristiques à Annecy.

Le tribunal est resté présent dans la vie de la cité à travers ses échanges avec les différents acteurs du territoire (avocats, universités, experts ou commissaires enquêteurs) mais aussi par de nouvelles initiatives. L'intégration au réseau des points justice de l'Isère offre ainsi un service accessible et gratuit citoyens confrontés à des questions administratives complexes.

2025 en chiffres



11 720
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Marchés et contrats : marchés passés par l'État et les collectivités territoriales avec des opérateurs privés

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



3 523

affaires jugées en urgence (référés)

✚ 60 % par rapport à 2024



13 615

affaires enregistrées

✚ 36 % par rapport à 2024



9 mois et 23 jours

de délai moyen de jugement

- 55 jours par rapport à 2024



77 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



32

médiations engagées

38 % de taux de réussite